**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Parking extérieur**

**Comment protéger sa voiture contre la neige et la glace**

***Berne, 29 janvier 2021* – A cette saison, les températures sont souvent négatives, surtout le matin. Quelles en sont les conséquences pour les automobilistes qui garent leur voiture à l’extérieur? Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) donnent quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises.**

Humidité dans l’air et températures négatives. Constatation immédiate pour les automobilistes qui ne disposent «que» d’un stationnement extérieur: les vitres sont gelées. Les conditions météo peuvent également avoir un impact sur la batterie, la pression des pneus et la carrosserie. Si vous possédez un stationnement au chaud, vous pouvez quand même protéger votre voiture contre la glace et la neige. L'idéal est de s’adresser rapidement à un garagiste UPSA pour un contrôle d’hiver.

Avec l’arrivée de l'hiver à la mi-janvier, les automobilistes ont été confrontés à quelques complications. Selon le TCS Suisse, la batterie représentait la première cause de pannes. «Quand il fait très froid, la batterie a moins de temps pour se recharger. La puissance fournie par l’alternateur est absorbée par le chauffage», explique Markus Peter, responsable Technique & environnement de l’UPSA. Pour vérifier si la batterie dispose encore de suffisamment de réserves, il conseille de faire tester la batterie par un garagiste UPSA en été ou au plus tard en automne. Si le moteur ne démarre pas, il faut appeler un garagiste UPSA ou un service de dépannage. «Il est conseillé de garer la voiture de manière à faciliter une aide au démarrage si nécessaire. Dans l’idéal, il faut se stationner en marche arrière, pour être sûr que les câbles de démarrage seront assez longs.»

En hiver, le froid et le mélange de sel et de saleté fragilisent la carrosserie et le soubassement. Il est impératif de réparer les dommages apparents afin de ne pas accélérer la corrosion. Un recouvrement total de la voiture s’avère utile à maints égards. D’une part, cela permet d’éviter que de l’eau de condensation s’accumule entre la carrosserie et le joint en caoutchouc des portes, ce qui complique considérablement l’ouverture des portes quand il gèle. «Dans le pire des cas, on arrache le joint en ouvrant la porte.» D’autre part, la police rappelle régulièrement en hiver que les vitres et rétroviseurs extérieurs doivent être entièrement dégivrés avant le démarrage. Cela s’applique également aux plaques de contrôle et à tous les éclairages. Se faire arrêter par la police avec un pare-brise mal dégivré, c’est la contravention assurée! La sanction peut aller d’une amende de plusieurs centaines de francs à un retrait du permis de conduire.

Autre point à surveiller de près: l’huile moteur. «En hiver, l’huile est beaucoup plus visqueuse», explique Markus Peter. Et le moteur a justement besoin de plus d’énergie pour démarrer. Il est d’autant plus important de choisir une huile de haute qualité. «Sinon, le moteur s’use plus vite.»

Les conditions de circulation de ces dernières semaines nous ont en outre rappelé que les pneus hiver sont plus sûrs. Grâce à leur profondeur de sculptures et à la composition de leur gomme, ils permettent de sortir du parking extérieur sans glissade. Mais le garagiste ne se contente pas de conseiller les automobilistes et de monter des pneus hiver. Il contrôle également la pression des pneus.

Il est également conseillé de protéger le pare-brise avec une couverture spéciale. Idéale pour le véhicule mais aussi pour vos nerfs. Les essuie-glace permettent de fixer la couverture et ne gèlent plus sur le pare-brise. Sans couverture, on risque de rayer le pare-brise avec les particules qui s’y sont déposées. L’idéal est d’utiliser un grattoir en caoutchouc. Les grattoirs métalliques peuvent endommager la peinture ou les joints en caoutchouc. «Surtout, ne jamais enlever la couche de glace avec de l’eau chaude», ajoute Markus Peter. Le choc thermique pourrait fissurer le pare-brise.

Légende de la photo: Il est en général conseillé de prévoir plus de temps avant le démarrage en hiver. Pour jouer la carte de la sécurité avant l’arrivée de l’hiver, le mieux est de s’adresser à un garagiste UPSA. Source: Shutterstock

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, Technique & Environnement UPSA, téléphone 031 307 15 29, e-mail [markus.peter@agvs-upsa.ch](mailto:markus.peter@agvs-upsa.ch) **Coordination:** Serina Danz, Communication & médias UPSA, tél. 031 307 15 43,   
courriel serina.danz@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures: fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

** Textes et photos disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique «Communiqués de presse» située en bas de page.**

** Abonnez-vous à la newsletter de l’UPSA:** [**www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter**](https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter)

****